

# COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 AVRIL 2010

Le Conseil Municipal s'est réuni le 13 avril 2010, à 20 h, en Mairie de CLERVAL, sous la présidence de Monsieur Julien BOULANGER, Maire.

Étaient présents : Tous les membres du Conseil Municipal.

Monsieur le Maire ouvre la séance.

Lecture est donnée de l'ordre du jour.

Madame Dominique RIGOULOT est désignée secrétaire de séance, fonction qu'elle accepte, à l'unanimité.

Monsieur Georges GARNIER demande plus de précisions dans les comptes-rendus.

Monsieur le Maire remercie Monsieur Alain GERVAIS, Trésorier, pour sa présence.

## **APPROBATION DU COMPTE RENDU DU 12 MARS 2010**

Le conseil municipal approuve le compte rendu de séance du 12 mars 2010, par 11 voix pour, 3 voix contre, 1 abstention.

## **TAXE ASSAINISSEMENT : PROPOSITION AUGMENTATION**

M. le Maire propose, au conseil municipal, de faire passer la taxe d'assainissement sur le mètre cube d'eau consommé par les particuliers de 0,30 euros HT/mètre cube à 0,80 euros HT/mètre cube, à compter du deuxième semestre 2010.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, par 10 voix pour, 0 voix contre, 5 abstentions :

- Accepte cette proposition
- Décide d'inscrire cette augmentation de recette au Budget Primitif « Assainissement » 2010

## **TAUX DES TAXES COMMUNALES DIRECTES LOCALES ET DE LA C.F.E.**

Le conseil municipal vote le taux des taxes communales directes locales, pour 2010, comme suit :

Taxe d'habitation : 6,36%,                      taxe foncière (bâti) : 7,40%,                      taxe foncière (non bâti) : 19,53%

Cotisation foncière des entreprises (C.F.E.) : 6,83 %

Vote du conseil municipal : 12 voix pour, 0 voix contre, 3 abstentions

## **BUDGETS PRIMITIFS**

Le conseil municipal vote les budgets primitifs 2010, tels qu'ils ont été présentés par Monsieur le Maire, comme suit :

- **commune** : 10 voix pour, 5 voix contre, 0 abstention
- **assainissement** : 10 voix pour, 3 voix contre, 2 abstentions
- **lotissement** : 14 voix pour, 0 voix contre, 1 abstention

## **OUVERTURE D'UNE LIGNE DE TRÉSORERIE**

Monsieur le Maire propose, au Conseil Municipal, d'ouvrir une ligne de trésorerie à hauteur de 400 000 euros.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 10 voix pour, 0 voix contre, 5 abstentions :

- Accepte cette proposition
- Autorise Monsieur le Maire à signer tous documents nécessaires auprès du Crédit Agricole, agence de 25340 Clerval

## **VENTE EXCEPTIONNELLE DE BOIS SUR PARCELLE FUTURE STEP, HORS AFFOUAGE O.N.F.**

Le conseil municipal décide, à l'unanimité, de vendre le bois coupé en stères sur la parcelle de la construction de la future STEP, hors affouage ONF, au prix de 26 euros H.T. le stère.

## **INFORMATIONS**

- **Repas des aînés** : 19 mai 2010, en mairie.
- **Prochain conseil municipal** : 21 mai 2010, 20 heures.

Le Maire, Julien BOULANGER.